



Le mot du Président



Emmanuel Chartier-Kastler
(AAIHP 1984)

Chers collègues,

Les tempêtes des réformes du monde de la santé passent et l'AAIHP persiste et signe.

L'histoire se répète avec des cycles d'une durée d'environ 25 ans mais l'esprit de notre formation et de notre sélection persiste. Elles seules justifient la pérennité de notre association dans un esprit de corps et de solidarité collégiale. La sortie de notre annuaire, pour lequel je veux encore féliciter nos rédacteurs en chef et notre équipe éditoriale, est l'occasion de vous redire l'attachement de votre conseil d'administration à maintenir et renforcer l'esprit de corps. Ce dernier est d'abord fondé sur notre formation de spécialiste de haut niveau dans les hôpitaux de l'Assistance Publique de Paris. Il est ensuite cimenté par une collégialité solidaire rendue visible notamment par l'aide aux familles.

Contrairement à ce que pensent certains esprits grincheux ou de nature pessimiste, il n'a jamais été aussi utile de maintenir forte l'image de l'Internat de Paris. Notre diversité confessionnelle, politique ou professionnelle fait notre richesse et nous autorise à redire notre attachement à l'idée que des soins de qualité sont d'abord rendus disponibles et dispensés à nos contemporains parce que notre formation est exigeante, volontaire et tournée pendant l'internat vers l'exercice de la médecine clinique.

L'environnement de l'exercice évolue et nous avons à nous y adapter pour nous conformer aux progrès techniques aussi bien qu'aux changements épidémiologiques qui n'arrêtent pas de survenir. Nous devons en revanche rester inflexible sur la qualité de la formation reçue pendant le troisième cycle des études médicales, nos conditions d'exercice toujours tournées vers une qualité de soin d'excellence et une reconnaissance légitime de la valeur économique de notre travail.

Au conseil d'administration nous savons compter sur votre action individuelle pour rappeler constamment ces exigences, indépendamment de vos propres choix d'exercice professionnel ou de vos engagements dans la gestion de l'organisation des soins localement ou au plan national.

Rappelez votre titre dès que bon vous semble, parlez-en, faites en usage pour vous et les plus jeunes en cours de formation : qu'ils sachent compter sur leurs aînés pour les épauler !

Soutenez votre association par vos cotisations annuelles et votre participation à ses activités.

